

# Rapport annuel

2012-2013

Commission scolaire Western Québec  
Janvier 2014



## Table des matières

Préambule .....	3
La Commission scolaire Western Québec .....	3
Défis .....	4
Alignement de la CSWQ sur le Plan stratégique 2009-2013 du MELS.....	6
Services éducatifs .....	7
Services éducatifs - Convention de partenariat .....	8
Services	
Services complémentaires .....	11
Ressources humaines .....	12
Technologie .....	13
Finances .....	14
Ressources matérielles et transport scolaire .....	17
Secrétaire général.....	18
Projet de loi 56 - Rapport sur les plaintes liées à l'intimidation ou la violence .....	19
Rapport sur le Code d'éthique et de déontologie.....	20
Rapport sur le projet de loi 100 - Réduction des dépenses administratives .....	21
Rapport du Protecteur de l'élève .....	22

## PRÉAMBULE

Le Plan stratégique de la Commission Western Québec sert de cadre global aux décisions prises concernant nos objectifs futurs et la manière dont ces objectifs seront atteints, mesurés et évalués. Il stipule que nos ressources et efforts collectifs visent à assurer la réussite des élèves et le perfectionnement professionnel afin de promouvoir un environnement favorable à l'apprentissage et à la poursuite de l'excellence. Le plan stratégique énonce les orientations de notre organisation, de même que les stratégies de base visant à réaliser notre principal objectif, à savoir la réussite individuelle des élèves.

## LA COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC

Le territoire de la Commission scolaire Western Québec borde la province de l'Ontario et dessert 155 municipalités réparties sur une superficie de plus de 90 000 kilomètres carrés (soit deux fois la taille de la Nouvelle-Écosse). Il s'agit de la troisième plus grande des neuf commissions scolaires anglophones sur le plan de la taille géographique. Notre secteur des jeunes compte 25 écoles, dont trois sont situées au-delà du 43<sup>e</sup> parallèle dans la région nord de l'Abitibi-Témiscamingue. Les autres écoles du secteur des jeunes sont situées dans la région sud de l'Outaouais, qui entoure partiellement la Région de la Capitale nationale d'Ottawa-Gatineau.

La population du secteur des jeunes de la Commission scolaire Western Québec se chiffre à environ 6 600 élèves, de la maternelle jusqu'au secondaire V. Plus de 90 p. cent de ces élèves sont inscrits dans la région de l'Outaouais, et le reste sont répartis dans trois écoles de la région nord. Il y a également cinq centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle : un dans la région nord, et quatre dans la région sud. Plus de 400 étudiants sont inscrits à temps plein dans le secteur des adultes.

La Commission scolaire Western Québec emploie plus de 1000 personnes dans plusieurs catégories d'emploi, et la plupart des employés travaillent directement avec les élèves.

Les programmes et services offerts par la Commission scolaire Western Québec varient de programmes de base en anglais à des programmes complets d'immersion française, des parcours de formation axée sur l'emploi, la prématernelle, des services de garde, des activités sportives, culturelles et sociales, ainsi qu'une variété d'autres services offerts dans les écoles et les centres.

## DÉFIS

En plus de son vaste territoire partiellement reculé, la Commission scolaire Western Québec fait face à de nombreux défis, dont un désavantage socioéconomique, un taux élevé d'élèves identifiés comme ayant des besoins spéciaux, d'importantes compressions budgétaires continues, une forte mobilité entre les provinces, une importante baisse du nombre d'inscriptions dans plusieurs de nos secteurs, ainsi que des problèmes de capacités dans nos centres urbains. Bien que la commission scolaire ait adopté des stratégies visant à minimiser et à surmonter ces obstacles, il est important que les stratégies mises en place soient avant tout axées sur la réussite des élèves.

### **Projet de loi 101 et inscriptions :**

La Commission scolaire Western Québec évolue dans un environnement à prédominance francophone où l'accès à l'instruction en anglais est limité aux dispositions de la Charte de la langue française (Projet de loi 101), ce qui rend la tâche difficile aux enfants qui souhaitent avoir accès au système d'instruction publique anglophone au Québec. Les immigrants et ceux qui reçoivent une instruction en français au Québec ou dans une autre province ne peuvent pas s'inscrire dans les écoles publiques anglophones. Un enfant ne peut être instruit en anglais que si un parent répond à certaines exigences. Par conséquent, les commissions scolaires anglophones de la province, y compris la Commission scolaire Western Québec, font face à un nombre décroissant d'inscriptions, alors que les commissions scolaires francophones s'attendent à une augmentation significative du nombre d'inscriptions.

Depuis 2001, le nombre d'élèves inscrits à la Commission scolaire Western Québec est passé de 8 158 à 6 572, soit une perte nette de 1 700 élèves. Bien que nos écoles aient adopté différents modèles de programmes et que la commission scolaire ait élaboré des stratégies de promotion pour palier la baisse du nombre d'inscriptions, le taux de natalité dans la province, allié aux exigences du projet de loi 101 sur l'accès à l'instruction en anglais, continuent de poser obstacle à l'augmentation du nombre d'inscriptions. On s'attend néanmoins à ce que le nombre d'inscrits augmente légèrement dans les cinq prochaines années pour atteindre 6 800 élèves.

### **Taux de mobilité :**

Beaucoup d'écoles de la Commission scolaire Western Québec bordent la province de l'Ontario. Les gens font souvent le va-et-vient entre les deux provinces à la recherche de meilleures conditions de vie. Cette tendance entraîne un taux élevé de mobilité dans la population étudiante. Le taux de décrochage dans la commission scolaire s'en trouve donc exagéré à cause des élèves du secondaire qui quittent la province avant de recevoir un diplôme d'études secondaires ou une sanction des études. Cela crée souvent un problème en ce qui concerne le maintien en poste du personnel enseignant.

### **Élèves ayant des besoins spéciaux :**

Un des objectifs de la Commission scolaire Western Québec est d'augmenter le taux de persévérance et la réussite des élèves ayant des besoins spéciaux. Nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés au cours des dernières années pour appuyer les élèves qui ont des besoins spéciaux et atteindre des taux de réussite considérablement plus élevés que ceux de la province, mais nous continuons toutefois de faire face à des défis dans ce domaine. Tous les élèves doivent avoir accès à des services éducatifs équitables; ceux qui ont des besoins spéciaux doivent donc avoir les mêmes occasions d'apprentissage que les autres, et ce, peu importe leur emplacement géographique. Alors que la proportion d'élèves ayant des besoins spéciaux augmente, notre principal défi est de continuer à fournir le même niveau d'instruction de qualité dans toutes les écoles de notre territoire.

### **Contexte socioéconomique :**

Au Québec, on a assigné à chaque école une cote (de 1 à 10) représentant le facteur socioéconomique. Cette cote est fondée sur le nombre de mères sans diplôme d'études secondaires et les parents qui ne sont pas actifs sur le marché du travail. Plus la cote est élevée, plus l'école est défavorisée sur le plan socioéconomique et plus il est difficile pour les élèves de réussir. Des subventions supplémentaires ont été allouées aux écoles qui ont reçu des cotes de 8, 9 et 10 pour soutenir les initiatives et programmes éducatifs.

### **Budget :**

Dans un contexte de restrictions budgétaires provinciales, notamment dans le secteur de l'éducation, le budget de la Commission scolaire Western Québec a fait l'objet de nombreuses compressions au cours des dernières années. En fait, ces compressions ont surtout été attribuées à l'état précaire des finances publiques de la province. Tel que mentionné précédemment, la baisse du nombre d'inscriptions a accéléré la perte des ressources financières. Malgré ces contraintes budgétaires, nous avons réussi à minimiser les répercussions sur la prestation des services éducatifs, tout en diminuant les frais administratifs et de fonctionnement.

### **Maintien en poste et recrutement :**

La Commission scolaire Western Québec emploie environ 1000 personnes à temps plein et à temps partiel sur son vaste territoire. Des initiatives sont mises en place pour promouvoir le recrutement et de nouvelles stratégies sont élaborées pour fidéliser le personnel qualifié. Recruter du personnel qualifié et le maintenir en poste dans les zones rurales pose un réel défi, surtout dans l'enseignement et les domaines professionnels.

## ALIGNEMENT DE LA CSWQ SUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2009-2013 DU MELS

En ce qui concerne le Plan stratégique du MELS, la Commission scolaire Western Québec a mis de l'avant les initiatives suivantes :

Orientation 1 – Augmenter la persévérance et la réussite scolaire

- ✚ Consulter le rapport annuel sur la Convention de partenariat pour connaître les mesures et les stratégies relatives à la persévérance et à la réussite des élèves.

Promouvoir la profession enseignante :

- ✚ La CSWQ a instauré un nouveau Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant qui prévoit un encadrement pour tous ses nouveaux enseignants. Ce programme fournit du soutien et facilite le maintien en poste du personnel.
- ✚ La CSWQ a établi des Prix d'excellence en enseignement pour reconnaître les enseignants exceptionnels.
- ✚ La CSWQ a des programmes d'enseignement et d'apprentissage (Amélioration et Valorisation) en place pour assurer l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

Orientation 2 – Chercher à combler les besoins en formation des individus et du marché de la main-d'œuvre

- ✚ Consulter le rapport annuel sur la Convention de partenariat pour connaître les mesures et les stratégies relatives à cette orientation.
- ✚ La CSWQ forge des partenariats avec d'autres commissions scolaires et des partenaires régionaux et provinciaux pour s'assurer que les besoins sont comblés. A titre d'exemple de tels partenariats, citons un programme de menuiserie pour les Algonquins du lac Barrière, et un programme de soins à domicile pour cinq communautés des Premières Nations.

Orientation 3 – Concerne le secteur de l'enseignement supérieur

Orientation 4 – Maintenir des conditions qui favorisent la poursuite des études

- ✚ Consulter le rapport annuel sur la Convention de partenariat pour connaître les mesures et les stratégies relatives à cette orientation.

Orientation 5 – Appuyer un système d'éducation qui répond aux besoins des communautés

- ✚ La CSWQ est un partenaire actif du Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS).
- ✚ La CSWQ a élaboré et offre un programme complet de formation professionnelle en ligne et utilise l'éducation à distance (vidéoconférence) pour offrir des programmes entre les centres.

- ✚ La CSWQ utilise les services LEARN pour fournir des cours facultatifs de niveau secondaire à des petits groupes d'élèves dans des écoles reculées.
- ✚ La CSWQ dispose d'un projet centralisé de réussite des Autochtones pour appuyer les élèves des Premières Nations dans nos écoles et centres.
- ✚ La CSWQ compte quatre centres communautaires d'apprentissage.

## SERVICES ÉDUCATIFS

Rapport 2012-2013 sur les langues d'enseignement : la CSWQ dispose d'une équipe d'alphabétisation qui consiste en un enseignant en alphabétisation de niveau secondaire, un consultant en enseignement de l'alphabétisation de niveau primaire (0,5) et un coordonnateur de projets d'alphabétisation à temps partiel. En 2012-2013, l'équipe a appuyé les réseaux d'alphabétisation suivants :

- ✚ Primaire - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles
- ✚ Transitions - 3<sup>e</sup> cycle du primaire et 1<sup>er</sup> cycle du secondaire
- ✚ Secondaire - Sec V

À l'intérieur de ces communautés d'apprentissage professionnelle à chaque cycle, des dirigeants pédagogiques en alphabétisation de chaque école de la CSWQ ont participé à des ateliers de perfectionnement professionnel pour, notamment :

- ✚ Explorer de nouveaux textes
- ✚ Envisager de nouvelles approches en matière d'alphabétisation
- ✚ Élaborer ensemble des plans de leçons
- ✚ Partager des travaux d'élèves et élaborer des pratiques communes pour l'évaluation des élèves
- ✚ Examiner les directives du ministère (MELS) en matière d'alphabétisation pour les épreuves provinciales

Dans leurs écoles respectives, les dirigeants pédagogiques en alphabétisation :

- ✚ Ont augmenté leurs connaissances et leurs capacités
- ✚ Ont veillé à ce que leurs collègues enseignants reçoivent de l'information et des ressources
- ✚ Ont partagé d'authentiques travaux de classe et pratiques d'évaluation

À l'issue de chaque communauté d'apprentissage professionnelle, tous les documents d'appui, leçons et présentations PowerPoint ont été placés sur le site Web de la CSWQ afin de s'assurer que le matériel d'enseignement, les projets et les leçons :

- ✚ Soient facilement accessibles à tous les enseignants
- ✚ Assurent la cohérence de l'instruction en classe
- ✚ Appuient les nouveaux enseignants et renforcent leurs capacités

L'équipe d'alphabétisation a également assisté à des réunions du Ministère, participé à la préparation d'épreuves, administré des centres de notation du gouvernement dans la CSWQ, visité des écoles pour fournir un soutien sur place, participé à la formation d'enseignants à l'évaluation des capacités de lecture au niveau primaire à l'échelle du système.

### SERVICES ÉDUCATIFS – CONVENTION DE PARTENARIAT

Notre Convention de partenariat 2012-2013 énonce clairement les objectifs principaux de la commission scolaire, ainsi que les résultats visés et les méthodes d'évaluation de l'atteinte des objectifs. Pour visualiser le rapport annuel 2012-2013 de la Convention de partenariat, veuillez consulter le site Web de la commission scolaire. Les cinq objectifs visés dans la Convention de partenariat sont les suivants :

- ✚ Augmenter les taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans
- ✚ Améliorer la qualité du Français, langue seconde et la qualité de l'Anglais, langue d'enseignement
- ✚ Améliorer la persévérance et la réussite scolaire de certains groupes d'élèves, y compris les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- ✚ Améliorer l'environnement sain et sécuritaire dans les écoles
- ✚ Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle

Objectives	Target 2013	Result 2012/2013
<b>1. a. Increase the graduation rate and certification under the age 20.</b> <b>1. b. Decrease the number of school leavers.</b>		
Increase the graduation rate and certification under the age 20.	80,0%	72,7% (2005 cohort of 7 years)
Girls	81,0%	
Boys	74,0%	
First Nations	58,0%	
Decrease the number of school leavers	188	Not available (MELS)
Increase the success rate on uniform exams of secondary 4 subjects mandatory for obtaining diploma		
History and Citizenship (includes Histoire)	75,0%	77,8%
CST Math	79,0%	71,1%
Science Math	85,0%	78,2%*
General Science	80,0%	87,4%
Applied Science	80,0%	80,5%
Increase the success rate of Cycle 3.2 primary (end of cycle exams)		
ELA (MELS)	75,0%	76,7%
FSL (CS)	75,0% FSL 85,0% IM	76,5% FSL 94,2%IM
Math (MELS)	70,0%	68,0%

Objectives	Target 2013	Result 2012/2013
<b>2. a. Improve the quality of French Second Language.</b> <b>2. b. Increase the mastery of English Language Arts.</b>		
Increase the success rate on the reading component of the Secondary 5 MELS French Second Language exam.	62,0%	86,0% (if we include Enrichi the rate is 88.1%)
Increase the success rate on the written component of the Secondary 5 MELS French Second Language exam.	91,0%	84,3% (if we include Enrichi the rate is 86.4%)
Increase the overall success rate of First Nations students on the Secondary V MELS French Second Language exam.	50,0%	
Increase the success rate on the Secondary V English Language Arts exam.	93,0%	93,2%
Increase the success rate of First Nations students on the Secondary V English Language Arts exam.	80,0%	
<b>Improve the retention and academic success of certain groups of students including students with handicaps, social maladjustment or learning disabilities</b>		
Pre-Work Program	60,0%	84,8%
Semi-skilled Training	53,0%	60,7%
The rate of students who obtain a high school diploma (*percentage of students with special needs registered in secondary V on September 30, 2012 who acquired Secondary Studies Diploma - 54/73)	Not targeted	73,9%*
Increase the success rate of students with learning disabilities on uniform exams.	80%	80,5%  63 students wrote 205 exams. There were 165 successful results (80,5%)

Objectives	Target 2013	Result 2012/2013
Increase the success rate of students with special needs in achieving Individual Education Plan goals objective. (regular students).	70,0%	71,5%
Increase the success rate of students with special needs in achieving Individual Education Plan goals objective (handicapped students).	70,0%	77,9%
<b>Improving the health and safety environment in schools</b>		
Decrease the rate of students who feel bullied.	Reduce by 5,0% (Sec. baseline 22,0% Prim. baseline27,0%)	Sec. 18,0% Prim. 21,0%
Increase the rate of students who feel safe.	Increase by 5,0 % (Sec. baseline 77,0% Prim. baseline 79,0%)	Sec.84,0% Prim.85,0%
Increase the rate of students who participate in extracurricular sports and cultural activities.	Increase by 5,0% Sec. - Sports - 51 % Clubs - 49 % Prim. - Sports - 54 % Clubs - 47 %	Sec. - Sports -56,0% Clubs - 48,0% Prim. Sports -57,0% Clubs - 42%
To have a nutrition policy in all schools by the year 2014.	All	All
Increase the number of students in Vocational Training Program under the age of 20.	55	30 (2011-2012)

## SERVICES

### Services complémentaires

Les Services complémentaires ont déployé plusieurs nouvelles initiatives et continuent d'offrir nos vastes programmes de perfectionnement professionnel.

Le perfectionnement professionnel s'effectue par l'entremise de notre Réseau des enseignants-ressources (RER), des communautés d'apprentissage, de subventions au perfectionnement et à l'innovation et d'un encadrement individuel. Karen Hume, une éducatrice de renom, était la conférencière invitée lors de la séance ouverte du RER sur l'engagement des élèves. C'est également par l'entremise du RES que nous avons lancé notre initiative de technologie et avons fourni à chaque enseignant-ressource un ordinateur portatif munis des logiciels Word Q et Speak Q à être utilisés par les élèves qui bénéficient de conditions d'examen spéciales.

Les Services complémentaires continuent de mettre l'accent sur les PIA élaborés et mis en œuvre par le personnel pour les élèves ayant des besoins spéciaux. Le personnel a également pu bénéficier d'une formation supplémentaire par l'entremise du RER et dans des séances individuelles et en petits groupes dans les écoles. Nous avons mis l'accent sur la rédaction d'objectifs SMART et avons vu nos efforts être récompensés par un taux de réussite amélioré chez les élèves qui atteignent les objectifs énoncés dans leurs PIA durant l'année scolaire.

Le Parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE) en est à sa cinquième année. Ce parcours est maintenant offert dans toutes nos écoles secondaires, quel que soit le nombre d'inscrits. Tous les éléments du PFAE sont en place, tant du point de vue scolaire que des placements connexes. Notre consultant en PFAE a pu rapporter que nous avons atteint les objectifs de notre Convention de partenariat en ce qui a trait à la diplomation des élèves.

Les Services complémentaires ont accepté une offre de services pour la formation avancée de professionnels qualifiés en intervention en cas de suicide. Notre équipe de cinq professionnels a pris part à un programme de formation intensif, suite à quoi elle a pu fournir un soutien expert à diverses écoles dans des situations critiques.

Pendant l'année scolaire 2012-2013, nous avons déployé des efforts ciblés pour rehausser le portail de nos Services complémentaires. On peut maintenant y trouver d'excellents renseignements fournis par les techniciens en travail social sur les drogues et l'alcool, des stratégies efficaces de notre spécialiste sur les troubles du spectre de l'autisme, des techniques d'intervention et d'élaboration de programmes fournies par l'équipe d'orthophonie, ainsi que des présentations de plusieurs des conférenciers invités à notre RER. On peut aussi y trouver des occasions de

perfectionnement professionnel à venir, et des liens vers les centres d'excellence du MELS. Enfin, nous avons utilisé le financement supplémentaire du MELS pour embaucher une autre consultante : Anne Armitage s'est jointe aux Services complémentaires pour fournir des services et un soutien aux élèves inscrits à un programme d'insertion sociale, en particulier ceux qui sont intégrés dans une salle de classe régulière.

## Ressources humaines

Le rôle principal du Service des ressources humaines est d'embaucher, de promouvoir et de veiller au perfectionnement d'un personnel qualifié et professionnel afin de s'assurer que nos élèves réalisent leur potentiel. Nous fournissons des directives et une orientation à la direction sur les questions touchant la dotation en personnel et les relations de travail. Nous offrons aussi à tous les employés des services et des conseils sur leurs aspirations de carrière, la rémunération, les avantages sociaux et la gestion de l'invalidité.

Le thème opérationnel pour le Service des ressources humaines en 2012-2013 était le changement. L'année a débuté par une restructuration de l'administration supérieure du Service, notamment la nomination d'un nouveau directeur des Ressources humaines et la création d'un poste de soutien. Le directeur adjoint des ressources humaines a pris sa retraite, de même qu'un technicien administratif dont les principaux dossiers étaient l'assurance-salaire et les pensions. En tout, sur sept employés, quatre sont partis à la retraite ou ont été transférés. Au début de l'année scolaire 2012-2013, la nouvelle structure du Service des ressources humaines comprenait six employés, dont trois étaient nouveaux; ils ont tous assumé de nouveaux dossiers et de nouvelles responsabilités. Malgré les défis qu'ont entraînés ces changements, le Service des ressources humaines a pu continuer à offrir des services de grande qualité à nos employés.

Le Service a également pris en charge le nouveau Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant. Ce programme vise trois objectifs : 1) S'assurer que nous appuyons et formons des enseignants compétents par la collaboration et le mentorat; 2) Établir une norme professionnelle pour un enseignement de grande qualité afin de favoriser la persévérance dans chaque région de la Commission scolaire Western Québec; 3) Fournir aux enseignants et aux administrateurs une rétroaction pertinente qui encourage des conversations professionnelles. Pendant l'année scolaire, la Commission scolaire Western Québec a embauché 41 nouveaux enseignants, qui sont venus s'ajouter aux 37 enseignants dans la deuxième année du Programme d'insertion professionnelle. Ces enseignants ont bénéficié du soutien d'une équipe formée de deux dirigeants pédagogiques et de 25 mentors enseignants sous la direction du directeur des Ressources humaines. En tout, l'équipe a effectué 82 observations en classe et évaluations de nouveaux enseignants. Le taux de maintien en poste des enseignants dans la première année était de 66 % (27); 17 % (7) n'ont pas réussi et 17 % (7) ont quitté la commission scolaire pour diverses raisons.

Sur les 37 enseignants en deuxième année, 92 % (34) ont été maintenus en poste; 5 % (2) n'ont pas réussi et 3 % (1) ont quitté la commission scolaire pour aller chercher des débouchés ailleurs. Pendant que nous poursuivons notre cheminement, tous les membres du Service des ressources humaines ont hâte de consolider notre nouvel apprentissage pour fournir une orientation et un appui soutenus à tous les employés de la communauté de la Commission scolaire Western Québec.

## Technologie

En 2011, le service de la Technologie a soumis un plan quinquennal à l'approbation du conseil des commissaires. Le 4 juin 2013, le directeur de la Technologie a présenté un rapport pour 2012-2013 au Comité de direction de la commission scolaire. Voici un résumé des principales réalisations du Service de la technologie.

À l'automne 2010, on a demandé au Service de la Technologie d'effectuer une analyse préliminaire de l'infrastructure de réseau. Le premier rapport a été présenté au Comité de la technologie, à la haute direction et au Comité de direction, et faisait état d'une infrastructure désuète qui exigerait des ressources budgétaires soutenues. On a prédit qu'au cours des prochaines années, la majeure partie de l'infrastructure qui fournissait des services à large bande aux écoles devra être modernisée. On a retenu les services d'une firme d'expertise conseils en technologie pour fournir à la CSWQ les spécifications techniques sur l'architecture du réseau et le routage en vue d'optimiser notre système. Pendant l'année scolaire 2012-2013, la CSWQ a lancé un appel d'offres, acheté le matériel et l'équipement requis et effectué des améliorations majeures à l'infrastructure de technologie. En tout, 97 commutateurs réseaux ont été modernisés dans 23 bâtiments. À la suite de cette mise à niveau, l'accès à des services Internet à large bande dans les écoles et les centres est passé de 1 GO à 10 GO, et la capacité de l'ordinateur de bureau est passée de 100 MO à 1 GO. Cet important projet d'infrastructure vise à fournir une largeur de bande haute vitesse stable à toutes nos écoles et tous nos centres, et à terme, à soutenir une stratégie « Apportez vos propres appareils » (BYOD) pour nos élèves.

En partenariat avec deux écoles, le Service de technologie a lancé – pour notre stratégie BYOD – un projet pilote en vertu duquel du matériel, une formation et un soutien ont été fournis à deux salles de classe, une dans une école primaire et une dans une école secondaire. Dans le cadre de ce projet, nous avons retenu les services de Pearson Canada pour fournir des ressources éducatives axées sur le Web pour appuyer l'apprentissage des élèves. Ce projet pilote se prolongera jusqu'à l'année scolaire 2013-2014.

Pendant l'année scolaire 2012-2013, le Service de la technologie a apporté des améliorations majeures à l'infrastructure qui appuie les services Internet, le stockage des données et les services

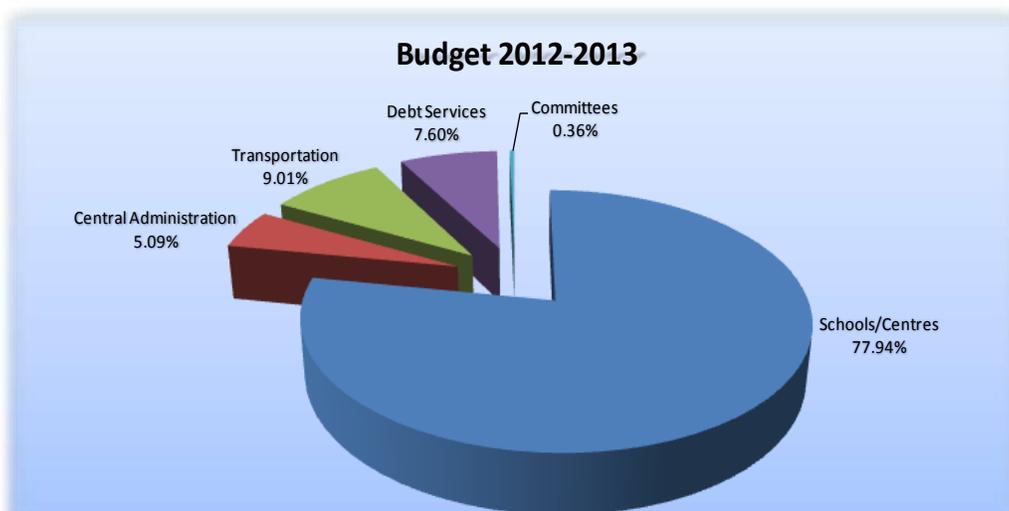
de réseau pour les écoles et les bureaux de la commission scolaire. Nous avons également fait d'énormes progrès vers l'instauration d'une stratégie BYOD dans nos écoles, tout en fournissant à nos installations des outils d'enseignement modernes, notamment par l'ajout de 68 tableaux blancs interactifs (tableaux SMART) dans les salles de classe. Nous nous efforçons de prendre des décisions fondées sur des données et qui sont à la fois économiques et nous permettent d'offrir à nos clients des services de grande qualité. Le Service de la technologie doit répondre à des exigences sans cesse croissantes et nous explorons de nouveaux modèles organisationnels qui seront déployés au cours de la prochaine année scolaire.

## Finances

Le Service des finances de la commission scolaire continue de gérer et de surveiller les ressources financières des écoles et des centres en vue d'atteindre les objectifs établis dans leurs Conventions de gestion et de réussite éducative, pour lesquels un gestionnaire a continué d'appuyer leurs budgets et subventions scolaires. Également, trois écoles ont reçu un soutien pour élaborer un plan de recouvrement du déficit. Des vérifications ont été effectuées dans les écoles et aucun incident majeur n'a été signalé. Néanmoins, les événements imprévus et les faits nouveaux sont devenus de plus en plus difficiles à gérer en raison du mouvement du personnel et du besoin de formation polyvalente parmi ce dernier. Étant donné qu'il ne s'agissait pas d'une pratique courante, la réorganisation des charges de travail en vue de combler les besoins en formation polyvalente était une aventure quelque peu contrôlée. Pendant une certaine période, nous avons dû surmonter des difficultés de communication, d'interprétation et de compréhension; toutefois, à la fin de l'année, tout le monde avait accepté le changement.

### Budget de la commission scolaire

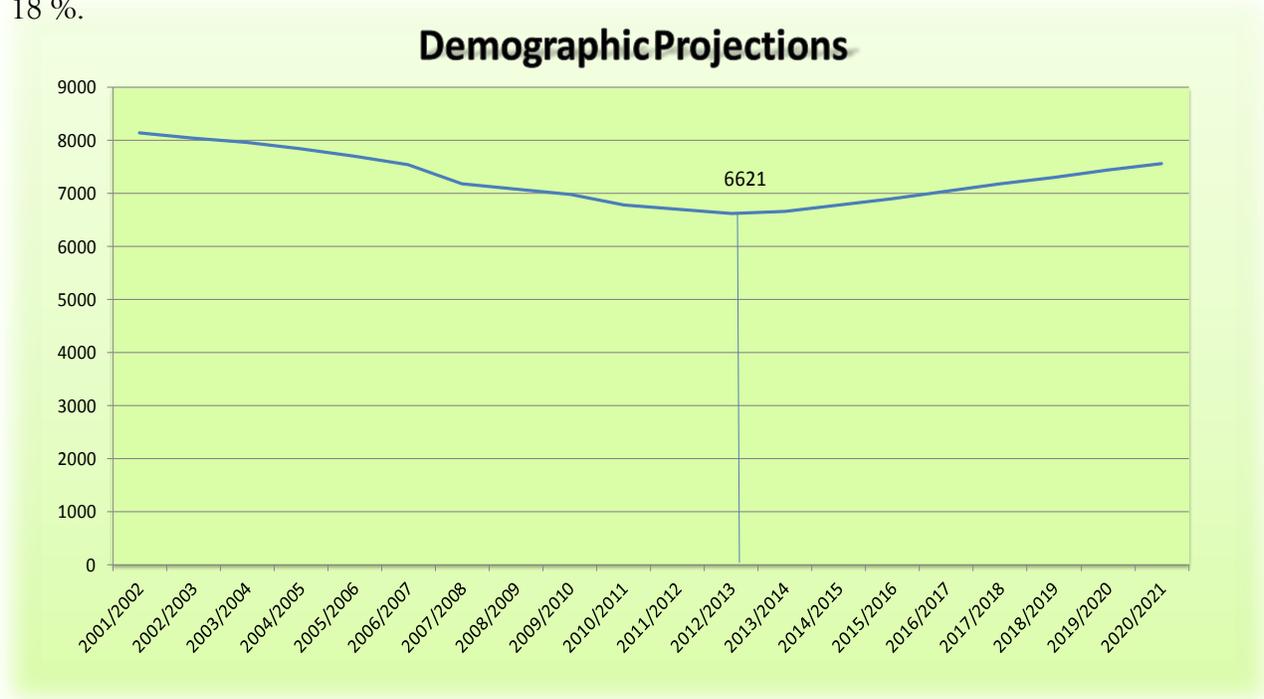
À l'été 2012, le conseil des commissaires a adopté le budget annuel de la commission scolaire, estimé à 82 M\$ et réparti comme suit :



Ce budget comprenait les revenus provenant des taxes scolaires. L'équipe des taxes a émis 53 121 factures annuelles totalisant 11 885 780 \$. Ce montant a été augmenté de la portion de la facturation au taux d'imposition des entreprises dans les commissions scolaires du Lac-Témiscamingue, de Rouyn-Noranda et des Laurentides, pour atteindre un total de 11 974 514 \$. Les revenus remboursés à la province après révision de la facturation s'élevaient à 332 197 \$ sur 10 877 factures. La portion de l'aide supplémentaire de la province qui a servi à réduire les taxes des contribuables totalisait 4 632 233 \$. Les recettes fiscales maximales calculées dans le budget de la Commission scolaire Western Québec s'élevaient à 16 619 098 \$. La rotation du personnel et la courbe de formation ont contribué à créer des comptes exceptionnels totalisant 2,3 M\$ au 30 juin 2013.

En juin 2010, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi 100, en vertu duquel les commissions scolaires doivent réduire leurs dépenses administratives de dix pour cent d'ici la fin de l'exercice se terminant le 30 juin 2014. Les commissions scolaires doivent également réduire leur personnel d'encadrement et leur personnel administratif par attrition à un taux de 2:1. La CSWQ a atteint son objectif à ce chapitre pour 2012-2013 en diminuant ses dépenses administratives de 29 % par rapport à 2009-2010 (l'objectif était de 10 %) et en réduisant ses frais de déplacement, de publicité et de perfectionnement de 34 % (l'objectif était de 25 %).

En ce qui concerne les inscriptions, la population étudiante de la commission scolaire au 30 septembre 2012 était de 6 621, comparativement à 8 153 en 2001-2002, soit une baisse nette de 18 %.



D'ici 2013, la commission scolaire prévoit une augmentation graduelle de sa population étudiante en raison d'une hausse du taux de natalité; cette augmentation devrait être reflétée dans les projections démographiques futures du MELS.

### **Surplus de la commission scolaire**

En octobre 2013, le conseil des commissaires a adopté les états financiers de 2012-2013, qui faisaient état d'un surplus de 1 448 086 \$. Il est à noter que les états financiers sont actuellement conformes aux PCGR et tiennent compte de la valeur des terrains, des coûts des immobilisations, et des dispositions relatives aux congés annuels et aux congés de maladie. Au 30 juin 2013, le surplus accumulé de la CSWQ s'élevait à 10 910 574 \$.

## Ressources matérielles et transport scolaire

Santé et sécurité dans les écoles : Au cours des dernières années, le Service des ressources matérielles et du transport scolaire a entrepris plusieurs projets visant à augmenter la sécurité dans les écoles et les centres. Ces initiatives comprenaient la transformation et la rénovation des entrées principales par le renforcement de tous les points d'accès aux bâtiments et par l'installation de systèmes à cartes magnétiques. En outre, la majorité de nos projets d'immobilisation (transformation et rénovation des bâtiments) visent à améliorer l'environnement scolaire, notamment la qualité de l'air (nouveau système de chauffage, système de ventilation mécanique, thermostats électroniques, enlèvement de l'amiante des vieilles chaudières, etc.), le remplacement des fenêtres, la réfection des toits et la modernisation des structures et de l'équipement des cours de récréation.

Les tests de vérification de la qualité de l'air et de détection du radon font également partie de notre programme d'entretien préventif. Le personnel d'entretien a aussi reçu une formation sur la détection de la moisissure visible. Une équipe d'intervention (équipe de nettoyage spécialisée) en cas d'écllosion (scarlatine, grippe H1N1, etc.) a aussi été mise sur pied pour parer à cette éventualité.

Les plans de mesures d'urgence sont révisés annuellement par tous les administrateurs des écoles et font l'objet d'exercices de simulation réguliers (incendie, confinement intérieur, confinement extérieur, confinement barricadé) dans tous les établissements.

Le Service du transport scolaire a également entrepris des initiatives pour promouvoir la sécurité à bord des autobus scolaires. Notre campagne annuelle de sécurité en transport scolaire a été un succès à l'échelle régionale et provinciale et a reçu un prix provincial. Nos autobus scolaires sont munis de systèmes GPS et de caméras de sécurité. En tout temps, la sécurité des élèves et des chauffeurs demeure une priorité pour Western Québec.

## Secrétaire général

Le secrétaire général de la commission scolaire coordonne, supervise et voit au déroulement efficace des activités et des réunions du conseil des commissaires et du comité exécutif. Le secrétaire général supervise les politiques, les règlements, les dossiers officiels, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, les droits d'auteur, le processus électoral et les services juridiques. Le Secrétaire général fournit des conseils et une expertise au directeur général et à tous les administrateurs de la commission scolaire en ce qui concerne les questions juridiques et organisationnelles.

Le conseil des commissaires a tenu en tout neuf réunions ordinaires et deux réunions spéciales pendant l'année scolaire 2012-2013; le comité exécutif a tenu neuf réunions ordinaires.

Pendant l'année, le poste de commissaire de la circonscription électorale 2 est devenu vacant et a été comblé suite à la nomination du commissaire Normand Young.

Après maintes discussions et consultations, une nouvelle politique révisée sur la sécurité dans les écoles a été adoptée. Cette mesure était nécessaire pour se conformer aux nouvelles exigences imposées par les changements à la Loi sur l'instruction publique qui visent à aborder directement les problèmes d'intimidation et de violence dans les écoles.

A la suite des changements apportés à la Loi sur les élections scolaires, le territoire de la Commission scolaire Western Québec a été redivisé en vue des élections scolaires de novembre 2014, passant de 19 à 11 circonscriptions électorales.

A la fin de l'année 2012-2013, nous avons inauguré notre site Web remanié et rationalisé, une initiative jugée nécessaire afin de rendre notre site encore plus convivial et de donner suite aux préoccupations soulevées par notre communauté au fil des ans.

## PROJET DE LOI 56 – RAPPORTS SUR LES PLAINTES LIÉES À L’INTIMIDATION OU LA VIOLENCE

En juin 2012, des amendements ont été apportés à la Loi sur l’instruction publique en vue de prévenir et d’éliminer l’intimidation et la violence dans les écoles. En vertu de ces amendements, chaque école était tenue d’adopter et de mettre en œuvre un plan de lutte contre l’intimidation et la violence. Ces plans devaient contenir les éléments suivants :

- ✚ analyse de la situation qui prévaut à l’école en matière d’intimidation et de violence;
- ✚ mesures de prévention;
- ✚ mesures visant à encourager les parents à collaborer à la prévention et à l’élimination de l’intimidation et de la violence et à créer un environnement d’apprentissage sain et sécuritaire;
- ✚ procédures pour signaler un incident ou pour loger une plainte;
- ✚ mesures à prendre quand un élève, un enseignant ou autre membre du personnel de l’école est témoin d’un acte d’intimidation ou de violence;
- ✚ mesures visant à protéger la confidentialité de tout rapport ou plainte;
- ✚ mesures de supervision ou de soutien pour les victimes, les témoins et les agresseurs;
- ✚ sanctions disciplinaires précises pour les actes d’intimidation ou de violence;
- ✚ suivi requis pour tout rapport ou plainte.

Toutes les écoles de la Commission scolaire Western Québec ont adopté leurs plans de lutte contre l’intimidation et la violence avant la date limite du 31 décembre 2012.

Toujours en vertu des amendements à la Loi sur l’instruction publique, les commissions scolaires sont maintenant tenues de déposer un rapport annuel sur la nature des plaintes signalées au directeur général de la commission scolaire, les mesures prises et la proportion de ces mesures pour laquelle une plainte a été déposée auprès du Protecteur de l’élève.

Pendant l’année scolaire 2012/2013, le directeur général de la commission scolaire a reçu quatre (4) plaintes, tel qu’indiqué ci-dessous :

Plainte	Type	Validé		Signalé à l’ombudsman	
		Oui	Non	Oui	Non
Primaire	Intimidation		X	X	
Secondaire	Intimidation		X	X	
Secondaire	Intimidation		X		X

## RAPPORT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Tous les commissaires sont assujettis au Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Western Québec. Pendant l'année scolaire 2012-2013, aucun manquement à ce Code n'a été signalé. Tous les membres du conseil des commissaires se sont acquittés de leurs fonctions et obligations, telles qu'énoncées dans le Code. On peut consulter le Code d'éthique et de déontologie applicable à nos commissaires sur le site Web de la commission scolaire à (<http://cswq.wqsb.qc.ca>).

## RAPPORT SUR LE PROJET DE LOI 100 – RÉDUCTION DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES

L'adoption du projet de loi 100 en 2010 visait à permettre au gouvernement provincial d'équilibrer son budget d'ici l'année 2013-2014 en instaurant de nouvelles mesures dans plusieurs des ministères et organismes provinciaux. Ces nouvelles mesures, notamment dans le secteur de l'éducation, visaient une réduction des frais administratifs par l'abolissement d'un poste administratif pour chaque deux départs à la retraite. Les objectifs pour 2013-2014 sont les suivants :

- ✚ Les commissions scolaires doivent réduire leurs dépenses administratives de 10 % d'ici l'année 2013-2014;
- ✚ Les commissions scolaires doivent réduire de 25 % leurs frais de déplacement, de publicité et de perfectionnement. Cette réduction peut s'appliquer globalement aux trois domaines;
- ✚ Les commissions scolaires doivent réduire leur personnel d'encadrement et leur personnel administratif par attrition (2:1);
- ✚ Toutes les primes de rendement sont suspendues jusqu'après 2014-2015;
- ✚ Les commissions scolaires doivent fournir un compte rendu de ces réductions sur une base annuelle.

Au 30 juin 2013,

- ✚ Un (1) poste administratif a été aboli;
- ✚ Les dépenses administratives (déplacements, contrats, matériel, perfectionnement) ont été réduites de 29 % depuis 2009-2010, dépassant l'objectif de 10 %;
- ✚ Le budget de perfectionnement, de déplacements et de publicité a été réduit de 28 % depuis 2009-2010, dépassant l'objectif de 25 %;
- ✚ Les primes de rendement annuelles pour les hors-cadres ont été éliminées;
- ✚ Un rapport annuel sur les départs potentiels du personnel administratif a été soumis au MELS.

## RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE



**Gatineau, February 12, 2014**

By mail

**Council of Commissioners  
Att. Mr. Richard Vézina  
Director of Legal Services, Secretary General  
Western Quebec School Board  
15, rue Katimavik  
Gatineau (Québec) J9J 0E9**

**Object: Western Quebec School Board Student Ombudsman  
O/File: 17962-006 YL**

---

To the Council of Commissioners,

I am pleased to submit my second annual report as the student Ombudsman, for the Western Quebec School Board, as required by section 220.2 of the Quebec Education Act. For the purpose of this report I will regroup, under different headings, the nature of the complaints I may have received from July 1<sup>st</sup>, 2012 to June 30<sup>th</sup>, 2013.

I must commend the School Board, its employees and representatives for their cooperation at all times and at all levels of my work. My requests were promptly addressed, my calls were promptly returned and my exchanges with the School Board were always cordial and respectful.

Another of my findings deals with the fact that nearly all the complaints, which were addressed to me, had not been dealt with as provided for in the School Board's complaint process. Most parents felt they should involve me at the very beginning of their complaints. In some instances, I accepted to be part of the process at that early stage. This allowed me to act as much as a mediator than as an Ombudsman. I was quite successful in bringing a resolution to most of the situations when I got involved earlier.

### **Registration or eligibility issues**

I have dealt five cases on registration issues. All of the issues under this heading were settled to the parents' satisfaction.

### **Problems based on specific student needs**

I have had three cases of students who had specific needs and special education requirements. All of these issues were brought to a satisfactory conclusion. However, there is one case which started prior to July 1<sup>st</sup>, 2012 of this particular school year and I understand it's still an ongoing process. I have met with the School Board directors and

the principal. I am satisfied that the problem stems from the parents of this autistic child. I found the School Board to be particularly patient in this instance.

**Complaints on qualifications of specific teachers**

I have had two instances where parents complained that the School Board did not hire or retain local teachers and hired incompetent ones. I was reassured by the School Board of the process insuring that the hiring of teachers were carryout. I am not aware that any of these complaints were followed through by the parents.

**Bullying**

I have had three cases of bullying reported to me. One of them dealt with physical violence by an older student on a 9 year old student. I understand this situation was cleared up and I was not called upon to review as an Ombudsman this particular situation.

I was also made aware of bullying on one of the school buses used by the School Board. Again, this case was dealt with appropriately.

Finally and more disturbingly, I was made aware of Cyber bullying by an older student towards a younger female student. This situation is dealt with at the School level through an information campaign either by the police department and/or persons who are professional on this subject. I felt that this issue was not dealt with promptly. Unfortunately for the student, she was so affected by this situation. I am particularly worried since this seems to be a prevalent situation in schools.

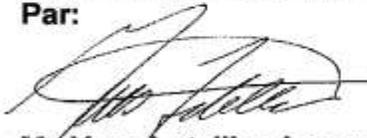
I must add, unfortunately, that notwithstanding the fact that Cyber bullying of minors constitute a criminal offense, when it is committed by students who are minors, the police seldom file charges. In our case, matters could have been worse. I would hate to see a more dramatic event arrive under such circumstances.

I am available to answer your questions when this report is filed.

Yours Truly

**LETELLIER GOSSELIN**

Par:



**Me Yves Letellier, Lawyer and Ombudsman**

YL/gbl